

Violences faites aux enfants

Moi, parent ou adulte responsable d'un enfant, comment faire ?

Quelques informations et conseils
par l'association CLAF'Outils

*Tous les enfants
ont le droit d'être*

en sécurité



fort·e·s



et libres



Informations sur les violences faites aux enfants

En France, beaucoup d'enfants vivent des violences.

On distingue différents types de violences :



Les **violences psychologiques**, comme la dévalorisation, les insultes, le chantage...



Les **violences physiques**, comme les cris, les coups, les fessées...



Les **violences sexuelles**, qui vont du langage ou des comportements sexualisants à des agressions sexuelles et des viols.

Les chiffres nous rappellent qu'il est urgent d'agir contre cette triste réalité :



1 enfant sur 4 est victime de **violences physiques**



1 enfant sur 3 est victime de **violences psychologiques**

(chiffres : Organisation Mondiale de la Santé, zone Europe)

Les maltraitances concernent les enfants de **tous les groupes sociaux**. Attention aux préjugés !

Malgré ce qu'on pourrait croire, les **violences sexuelles** ne sont pas un phénomène rare, mais massif :

Plus de **5% des enfants** sont victimes d'**inceste** (violences sexuelles dans la famille), soit 1 à 2 enfants par classe. (chiffres : enquête nationale VIRAGE)



Les chiffres nous apprennent que les enfants courent **plus de risques** de subir des violences sexuelles **dans leur famille** ou **chez des proches** :

- **96%** des agresseurs sont des **hommes**.
- **94%** des agresseurs sont des **personnes que l'enfant connaît**.
- **50%** des agresseurs sont des **membres de la famille** de l'enfant.

(chiffres : Association Mémoire Traumatique et Victimologie)

Quels signes peuvent m'alerter que mon enfant vit des violences ?

Parfois les enfants ne nous disent pas qu'ils vont mal, ils nous l'expriment par leur comportement :



- **changements d'attitudes**
« on ne le-la reconnaît plus »
- **comportements inexplicables**
- **traces** physiques
- **douleurs et/ou plaintes** inexplicables
- **cauchemars répétitifs**
- **peur** d'être avec **une personne** en particulier
- **peur** d'aller dans **un endroit** particulier
- **mise en danger physiques**
- comportements en lien avec la **sexualité** qui préoccupent



Demandez régulièrement à vos enfants si un adulte ou un enfant les a « **agressé sexuellement** » ou les a « **touché d'une façon qui les mettait mal à l'aise** ».

Utilisez **les mots** avec lesquels **vous vous sentez à l'aise**. Faites-le de la manière **la plus tranquille** que vous pouvez.

Quelles activités faire avec mes enfants pour prévenir les violences ?

Répondre comme vous pouvez à leurs questions **sur la violence** qui les entoure (cauchemars, télévision, tragédies) sans la nier.



Encourager les jeux sportifs pour les filles. Cela les aidera à gagner de la confiance physique au cas où elles auraient à se protéger.



Partager une culture du consentement avec les enfants.

- Apprendre aux enfants à **dire si une chose est agréable ou désagréable**, à nommer leurs ressentis et leurs besoins.
- **Faire en sorte que les limites des enfants soient respectées**, que ce soit entre enfants ou avec les adultes. Par exemple : ne pas obliger les enfants à faire des câlins ou des bisous.



Leur parler de leur « parties intimes ».

Enseigner à un-e jeune enfant des mots tels que sexe, seins, pénis, vulve, vagin, fesses l'aidera à se protéger et à nommer les violences si besoin.



Parler régulièrement des consignes de sécurité en cas d'agression. Évoquez-les simplement comme vous parleriez des consignes de sécurité qu'on observe quand on traverse une route, qu'il y a le feu ou qu'on va se baigner. Par exemple, pour aider les enfants à se protéger de violences de la part d'autres enfants ou d'adultes



(inconnus ou connus), on peut leur apprendre à :

- **Dire « non »** fermement
- **S'éloigner** physiquement de la personne
- **Aller chercher quelqu'un** pour les aider
- **Crier fort**
- **Ne pas donner son nom, son adresse** ou autre informations personnelles à des inconnu-es
- Se poser 2 questions avant de suivre un adulte :
« **Est-ce que je peux être certain de trouver de l'aide**, s'il le faut ? », « **Est-ce que quelqu'un en qui j'ai confiance saura où me trouver**, si ça va mal ? »
- **Parler avec des adultes de confiance**



Faire le point avec votre enfant : **à qui parler si tu as un problème ?** :

→ Encourager les enfants à identifier plusieurs **personnes de confiance dans leur vie**, et des personnes précises (et non des catégories comme les professeur.e.s).



→ Identifier des **lieux** où elles-ils pourraient aller pour **chercher de l'aide** et du soutien (ex : lieu / personne clairement identifiées dans l'école, numéro de téléphone 119...)

→ **Apprenez aux enfants à téléphoner** pour qu'il-elles puissent alerter des personnes de confiance si besoin. Incitez les à apprendre par cœur le numéro d'une personne de confiance et le numéro 119 « Allô enfance en danger ».



Comment je peux réagir si mon enfant me parle de violences ?



Restez calme et à l'écoute.
Ne lui posez pas trop de questions.



Croyez ce que vous entendez.
Trop d'enfants ne sont pas crus.
Écoutez sans juger.



Laissez l'enfant utiliser **ses mots**
et parler à **son rythme**.



Les choses importantes à lui dire sont très courtes et simples :



1 - « **Je te crois.** »



2 - « **Ce n'est pas ta faute** ».
« **Il n'avait pas le droit.** »



3 - « **Je suis content.e que tu sois venu.e m'en parler.** »



4 - « **Ça doit être dur pour toi.**»



5 - « **Je vais t'aider.** »

Qui peut m'aider si mon enfant subit des violences ?



« Allô enfance en danger »

 119 (gratuit, anonyme, 24h/24, 7j/7)

 www.allo119.gouv.fr



La brigade des mineur.e.s/des familles du commissariat de police

 17

 114



en se déplaçant au commissariat



L'école



la directrice, les enseignant.e.s et les autres professionnel.le.s



le service social scolaire et le service de santé scolaire : 01 42 58 89 54 (du lundi au vendredi de 9h à 17h)



Des associations

- *L'enfant bleu* : 01 56 56 62 62 (du lundi au jeudi de 11h à 18h et le vendredi de 10h à 17h)
- *Enfance et partage* : 0 800 05 12 34
- *E-enfance* (violences sur internet) : 3018 (du lundi au vendredi de 9h à 20h)

images : freepik.com, justifit.fr, allô enfance en danger